

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 93 (1942)  
**Heft:** 4

**Rubrik:** Chronique

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

tait dans les dominés les pauvres sujets de chêne, alisier, orme, noyer, que nous avions voulu sauver de l'étouffement.

Nous avions négligé la plasticité des feuillus, leur sens de la réaction rapide, et en fûmes bien marri ! Apprendre coûte. Nous apprîmes donc que le tronçonnement doit toujours se faire *au-dessous* d'une grosse branche, et non *au-dessus*.

La traduction française du livre du prof. Schädelin, parue en 1938 sous le titre « L'éclaircie », nous confirma l'exactitude de l'expérience vécue. Il y est dit, à page 47 : « ... on ne fera que l'étêter, en considérant que leurs branches ont tendance à se redresser et à récupérer ainsi une partie de la hauteur perdue ».

Seulement, entre le cours de Glaris et la parution du livre, quatre ans s'étaient écoulés. Un laps de temps suffisant à nous laisser commettre de multiples hérésies telles que le montre la photo ci-contre. Un hêtre avait été tronçonné en *a*). Une grosse branche en *b*) s'est redressée, et quelques années après, le hêtre ne conservait plus de l'opération qu'une courbure un peu forte et un chicot en voie de desséchement. Son accroissement ne semblait avoir subi aucun arrêt. On ne pouvait pas en dire autant des sujets « dégagés » à proximité !

Avis aux nettoyeurs !

J. P. C.

## CHRONIQUE

### Cantons.

**Vaud.** Assemblée annuelle d'hiver de la Société vaudoise de sylviculture. La séance d'hiver de la Société vaudoise de sylviculture a eu lieu, le samedi 21 février, au Palais de Rumine, à Lausanne, sous la direction de son président M. Ch. Massy, inspecteur forestier à Grandson. Y ont assisté : environ 120 sociétaires, parmi lesquels on remarquait MM. F. Grivaz, chef du Service forestier cantonal, et son prédécesseur E. Muret et W. Borel, ancien inspecteur cantonal des forêts à Genève.

L'objet principal à l'ordre du jour de l'assemblée générale était la conférence, dont avait bien voulu se charger M. M. Petitmermet, inspecteur général des forêts à Berne, sur : *Le bois dans notre économie de guerre*. Le conférencier ayant eu l'amabilité de publier son exposé dans notre journal, nous nous bornerons à en indiquer le titre et à noter qu'il fut écouté avec un grand intérêt. On n'aurait pu, dans les jours que nous vivons, choisir un sujet plus actuel. Aussi M. Petitmermet fut-il chaudement applaudi.

Avant de relater brièvement la partie administrative de la séance, il nous paraît indiqué de résumer le *rapport du comité sur l'exercice 1941*, qui était contenu dans la lettre de convocation à l'assemblée.

Touchant l'*effectif*, ce rapport constate une augmentation réjouissante : il n'y eut pas moins de 29 admissions de nouveaux membres,

tandis que les démissions n'ont pas dépassé le nombre de 4 et les décès celui de 5. Les membres décédés furent : MM. *L. Aulet, Ch. Conod, Ph. Jordan*, gardes de triage, *Baer W.*, ancien syndic à St-Légier, et *E. Bujard*, régisseur à Aubonne. — A fin 1941, la S. V. S. comptait 352 membres (à fin 1938 : 347), dont 314 ordinaires, 8 étrangers, 4 membres d'honneur et 26 vétérans.

Les *comptes* se soldent par un boni de 368 francs. Au 31 décembre 1941, l'avoir de la société était de 13.713 francs. L'augmentation de fortune réalisée en 1941 (547 fr.) résulte en partie de la hausse de cours sur titres. L'édition 1941 de l'Agenda forestier et de l'industrie du bois a été rapidement épousée; l'édition 1942 a connu le même succès; aussi faut-il envisager une augmentation de tirage pour la future édition.

*Commission du bois de feu.* Sous l'impulsion de son actif président, M. *Fr. Aubert*, cette commission a accompli une tâche considérable en assumant l'organisation de l'exposition collective des carburants de remplacement, au Comptoir suisse de Lausanne. Après bouclage des comptes de cette manifestation (5486 fr. de dépenses), la commission dispose d'un solde en caisse de 205 fr. Pour 1942, la S. V. S. lui a alloué une somme de 100 francs.

L'ordre du jour de la séance prévoyait la nomination d'un membre du comité, en remplacement de M. Fr. Aubert, démissionnaire. M. *Jacques Barbey*, inspecteur forestier de la ville de Lausanne, a été choisi pour le remplacer. M. *M. Petitmermet*, inspecteur général des forêts, qui fit partie du comité de la « Vaudoise » durant de nombreuses années et en fut l'actif président pendant 6 ans, a été acclamé membre d'honneur. — Est entré dans la catégorie des vétérans : M. *H. Bettex*, garde de triage à Combremont-le-Petit.

Il est difficile, dans la période actuelle si agitée, d'établir à l'avance des projets pour une excursion devant réunir un nombre élevé de participants, cela surtout à cause de la question des transports par automobile. Aussi bien la question de la course d'été 1942 ne put-elle être résolue définitivement. Elle ne durera vraisemblablement qu'une journée et le comité a reçu de l'assemblée les pouvoirs nécessaires pour l'organiser éventuellement, en tenant compte des circonstances du moment.

Ces questions administratives ayant été liquidées, la parole fut donnée au conférencier M. Petitmermet qui traita à fond la question, d'un intérêt très général, indiquée plus haut. Son exposé fut suivi de quelques renseignements sur l'activité de l'office cantonal vaudois du bois, par M. F. Grivaz, chef du service forestier, à Lausanne. Il saisit l'occasion pour émettre quelques considérations sur la question forestière dans le prochain avenir, sur la tâche si lourde des forestiers, et sur l'importance du rôle protecteur de la forêt.

Après la séance, un repas en commun, au Café vaudois, termina cette réunion, qui laissera le meilleur souvenir à tous ceux qui purent y prendre part.

*H. B.*